



République tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur,
& de la Recherche Scientifique
Université de Carthage
**Faculté des sciences juridiques,
politiques et sociales à Tunis**

الجمهورية التونسية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة قرطاج
كلية العلوم القانونية والسياسية والاجتماعية بتونس

Epreuve :	Devoir surveillé
Niveau :	2 ^{ème} année Licence fondamentale en Droit public
Matière :	Droit international public
Chargé du cours :	M. Khaled MEJRI
Chargé des travaux dirigés :	M. Moez CHARFEDDINE
Date :	Novembre 2014

Questions :

1. Les limites de la définition subjective du droit international public. (6pts)
2. Dans quelle mesure les droits de l'homme sont créateurs d'une perméabilité entre l'ordre juridique interne et l'ordre juridique international ? (8pts)
3. La logique interne du droit des gens. (6 pts)